

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017

1. - Extension du périmètre de l'EPCI (adhésion des communes de Monistrol d'Allier et Saint Préjet d'Allier)

Le conseil municipal accepte l'adhésion des communes de Monistrol d'Allier et Saint-Préjet d'Allier à la communauté d'agglomération du PUY EN VELAY

2. - Adhésion de la commune de LISSAC au Syndicat « Eaux du Velay »

Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de LISSAC au Syndicat « Les Eaux du Velay »

3. - Actualisation du statut du Syndicat « Les Eaux du Velay »

Le conseil municipal accepte les nouveaux statuts du syndicat eau et assainissement du Velay rural (SEAVR)

4. - Remboursement frais de chauffage logement « Les Jeannettes »

Suite au départ de Carine HORNERO du logement « Les Jeannettes » et après relevé des compteurs gaz et répartition, la commune rembourse 312 € à cette locataire

5. - Décisions modificatives budgétaires

Le conseil accepte les décisions modificatives budgétaires nécessaires pour le paiement de la contribution au Service Incendie de la Haute-Loire, qui devait être réglée par la Communauté d'Agglomération.

6. - Aménagement de la place « Sous les Vallats »

La maîtrise d'œuvre concernant le projet de travaux d'aménagement de la place « Sous les Vallats », est confiée au Cabinet CHALAYE, de MONISTROL SUR LOIRE

7. - Emploi à l'école

A la suite du non renouvellement des contrats aidés pour l'école, le conseil continue d'embaucher une personne pendant le temps scolaire en attendant l'obtention de contrats aidés

8. - Questions diverses

- Travaux de goudronnage des voies communales : les travaux de goudron de certaines voies communales vont débuter prochainement, ils seront réalisés par l'entreprise EIFFAGE, sur les villages de Chambilhac, Le Bois et le Suchéron au bourg de Roche